



Conseil d'établissement

Réunion 2022-2023-05

Date : le mardi 21 mars 2023

Heure : À 19 h

Endroit : école des Écrivains

Procès-verbal

Présences : Messieurs Guillaume Desrosiers-Bellemarre et Monsieur Sylvain Bilodeau sont présents ainsi que mesdames Catherine Côté, Cindy Bédard, Nadine Vézina, Catherine Frenette, Nancy Flamand, Marie-Hélène Roy, Mme Fernanda De Lima Bertolini et Mme France Maurice

Absences : Marie-Ève Blais

1. MOT DE BIENVENUE	
M. Bilodeau salue les membres et vérifie le quorum.	
2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR 	
M. Bilodeau fait la lecture de l'ordre du jour.	
Mme Fernanda De Lima Bertolini propose l'adoption de l'ordre du jour.	
Approuvé à l'unanimité	CE: -22-23/36
3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 31 JANVIER 2023 	
Deux corrections sont demandées :	
<ul style="list-style-type: none">- Il est nommé que Mme Maurice n'a pas été en mesure de se joindre en ligne à la rencontre, elle était donc absente;- Au point 6.4 les lettres de l'acronyme du plan engagement vers la réussite sont inversées (PEVR).	
Il est proposé par Guillaume Desrosiers-Bellemarre d'approuver le procès-verbal avec les deux correctifs demandés.	
Approuvé à l'unanimité	CE: -22-23/37
4. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 31 JANVIER 2023	
En suivi au procès-verbal au point 4 : une somme de 1 000 \$ du budget de fonctionnement du CE est distribuée pour les classes selon la répartition suivante :	
<ul style="list-style-type: none">- 150 \$ pour le préscolaire pour l'achat de jeux logiques;- 230 \$ pour le 1^{er} cycle;	

- 235 \$ pour le 2^e cycle pour l'achat de matériel de manipulation en mathématique;
- 280 \$ pour le 3^e cycle pour l'achat de livres pour des cercles de lecture;
- 100 \$ pour les classes Petits Princes pour l'achat de matériel manipulation.

De plus, une somme de 200 \$ est dédiée à soutenir les coûts pour le transport vers le camp des 6^e année.

Mme Frenette propose l'approbation de cette répartition du montant accordé par le conseil.

Approuvé à l'unanimité

CE: -22-23/38

Le suivi sur la reconnaissance des parents bénévoles sera traité dans le point 7.6

5. QUESTIONS DU PUBLIC

Pas de public

6. POINTS DE DÉCISION

6.1 Planification des journées pédagogiques au service de garde

Mme Nancy Flamand dépose la planification des activités prévues lors des journées pédagogiques au service de garde pour la prochaine année. Elle porte à l'attention des membres qu'une erreur s'est glissée. Il faudrait lire que les frais d'activités pour le 23 février seront de 7 \$ et non 5 \$. Les frais de transport seront à confirmer.

Un parent demande si des activités gratuites sont offertes aux parents. Mme Flamand confirme que cela est effectivement possible, mais que la grande majorité des parents inscrivent les élèves aux activités proposées.

Il est **PROPOSÉ PAR** Nadine Vézina d'approuver la planification proposée pour les activités en journée pédagogique l'an prochain.

Approuvé à l'unanimité

CE: -22-23/39

6.2 Politique d'encadrement des élèves

Mme Bégin explique aux membres qu'aucun changement n'est prévu à la politique d'encadrement des élèves en prévision de la prochaine année scolaire. Elle demande aux parents s'ils considèrent que l'information est suffisamment disponible et accessible aux familles. Les parents mentionnent que la copie des règles de conduite en début d'année avec signature parentale répond aux besoins. L'information est aussi disponible en ligne sur le site de l'école.

M. Bilodeau souligne que le vocabulaire n'est pas toujours le même à travers le document (sanction versus conséquence). Les avis sont partagés sur le choix du vocabulaire à privilégier. Il est proposé d'ajouter des banques de conséquences positives et pas seulement des négatives.

Une discussion a lieu autour des collations permises en classe. On suggère de rendre le libellé plus explicite à cet effet. Mme Bégin propose de clarifier le tout.

Il est PROPOSÉ PAR Catherine Côté d'approuver la politique d'encadrement en tenant compte des préoccupations exprimées.

Approuvé à l'unanimité

CE: -22-23/40

6.3 Projet éducatif

Mme Bégin présente les travaux réalisés par l'équipe en lien avec la mission, la vision et les valeurs souhaitées pour notre prochain projet éducatif. M. Bilodeau propose d'attendre les projets du ministère et du centre de services scolaire avant d'émettre une opinion sur les propositions déposées afin de s'assurer qu'il y a une cohérence entre les trois instances.

Il faudra penser à la méthode pour sonder les parents. Madame Maurice mentionne que le sondage des parents devra être court pour ne pas décourager les parents. Il est aussi proposé de nommer le temps requis pour y répondre dans l'envoi afin que les parents le sachent avant d'y répondre. On propose de faire un premier sondage sur des sujets généraux et ensuite pour confirmer les choix de valeurs et valider l'adhésion à la mission.

Les modalités de consultations des parents sont PROPOSÉES PAR Catherine Frenette.

Approuvé à l'unanimité

CE: -22-23/41

6.4 Sortie (s) culturelle(s)

Les groupes du 1er cycle désirent ajouter une sortie au Théâtre des Gros Becs le 6 avril en avant-midi. L'activité est entièrement financée par le budget des sorties culturelles.

L'approbation de cette activité est PROPOSÉE PAR Marie-Hélène Roy.

Approuvé à l'unanimité

CE: -22-23/42

7. POINTS D'INFORMATION

7.1 Clientèle scolaire 2023-2024

La période d'inscription officielle est terminée. Le nombre d'inscriptions annonce une organisation scolaire semblable à celle de cette année à l'exception du 3e cycle. L'équipe se questionne au sujet du modèle d'organisation scolaire possible si nous avons seulement 3 groupes afin de permettre l'organisation du programme d'anglais en 6e année. Les membres du personnel ont envisagé divers scénarios, mais les échanges sur le sujet n'ont pas eu lieu étant donné que la nouvelle a été annoncée hier seulement. Les scénarios envisagés sont expliqués par la direction. Les membres s'expriment sur leur vision des divers modèles. La grille-matières au 3e cycle devra être révisée et approuvée par le CÉ avant l'organisation des tâches enseignantes prévues dans la semaine du 17 avril. Une rencontre extraordinaire sur ce point sera nécessaire. Mme Catherine Bégin propose de faire la rencontre dans la dernière semaine de mars. Il est proposé de tenir ce seul point durant une rencontre virtuelle. La résolution sera confirmée lors de la rencontre régulière suivante.

7.2 Formation obligatoire des membres au conseil d'établissement @ Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement | Gouvernement du Québec

Aucune question.

7.3 Mot de la responsable du service de garde

Le document d'informations du service de garde sera déposé lors de la prochaine rencontre. Une harmonisation des informations et les règles de fonctionnement ont été élaborées au niveau du centre de services scolaire pour les écoles primaires. Il y aura simplement la personnalisation de notre service et le programme d'activités (à venir, il manque des précisions du ministère à ce jour) à faire par école.

Le programme VACANCES-ÉTÉ des Loisirs Duberger-Les Saules sera offert à notre école pour les trois écoles du secteur (Du Buisson, Ste-Monique et des Écrivains). Nous sommes en attente à savoir combien de locaux il faudra prévoir. Lorsque nous saurons combien de locaux seront utilisés, le nombre de journées d'ouverture du service de garde en juin sera rediscuté.

Le dernier tournoi n'a pas été à la hauteur des attentes, mais les enfants ont beaucoup aimé. Pour les 3e et 4e année, l'équipe a été jumelée avec des élèves de Ste-Monique. Le dernier tournoi se tiendra le vendredi 19 mai.

7.4 Mot de la direction

Nous avons un comité responsable de souligner le mois de l'autisme. Les membres ont préparé une multitude d'activités stimulantes. La collecte de sang se tiendra le vendredi 14 avril.

7.5 Mot de présidence

M. Bilodeau s'exprimera au point 8.1.

7.6 Mot du représentant au comité de parents

Mme Nadine Vézina recommande de souligner l'implication de Mme Mireille Racine ainsi que monsieur Jean Goulet comme parents disponibles et impliqués depuis plusieurs années au sein de notre établissement. Mme Bégin enverra donc une résolution du conseil au comité de parents pour une médaille de mérite.

La copie de la résolution complète est en annexe.

Approuvé à l'unanimité

CE: -22-23/43

8. AUTRES POINTS

8.1 Boisement cour d'école

Monsieur Bilodeau fait un résumé de ses rencontres. Il tient à préciser que ses actions ont toujours été faites à titre de résident du quartier et non au nom d'un membre du Conseil d'établissement. Pour l'instant, il y a un moratoire sur les travaux tant qu'il n'y aura pas de zone officielle pour les résidents.

Il parle de projets qui pourraient se faire pour la cour d'école et la possibilité d'avoir du financement. Toutefois, il mentionne qu'il est important de tenir compte du sol avant de planter des arbres, car il y a des drains pour assurer l'écoulement de l'eau dans le sous-sol à l'abord de la cour d'école.

9. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION

Le mardi 23 mai 2023 à 19 h.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée se fait à 21h33.

Approuvé à l'unanimité

CE: -22-23/44

Catherine Bégin, directrice